

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) R. DEWEERDT..... Date et signature (2) : 25.6.96

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

.....HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES.....
Initiation à la technique du.....
.....CHEMISES ET GILETS.....

CODE (3)	5234 05 U 21 F1
----------	-----------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- X (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 4 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

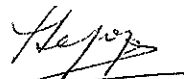
Code de l'unité de formation : (3) 523405 U 21 F1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
<u>HABILLEMENT:</u>			
<u>TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES</u>			
Chemises et gilets	CTPP	D	192
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	48
		Total des périodes	240

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :Avis favorable 16/08/96 b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

28 AOUT 1996

Date :


 Signature : A. COLLINET
 INSP. COORD.

14/06/1996

ANNEXE 1

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINESUNITE 1 E.S.S.T.CHEMISES ET GILETSPrincipales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale:

Conformément au décret du 16/04/1991 (art. 7) les principales finalités de l'enseignement de Promotion Sociale sont de:

- 1° - concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle , sociale, culturelle et scolaire.
- 2° - répondre aux besoins et demandes de formation des entreprises des administrations, de l'enseignement et ; d'une manière générale des milieux sociaux-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'unité de formation:

A l'issue de cette formation, l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques propres à la coupe et à la confection de chemises et gilets pour homme. En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de la créativité, du travail en équipe et de l'autonomie.

14/06/1996

ANNEXE 2

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINESUNITE 1 E.S.S.T.CHEMISES ET GILETSConnaissances préalables requises:

Pour être admis comme élève régulier, le candidat doit attester qu'il est capable de réaliser un vêtement simple en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de fabrication.

Est directement admis, le candidat porteur d'un des titres suivants:

- Attestation de réussite de l'unité de formation "Habillement: techniques d'exécution " Niveau ESI ";
- Certificat d'opérateur (trice) en habillement - Niveau ESI;
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale de régime 2 du domaine de l'habillement;
- Attestation de réussite des cours de l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale de régime 1: " Habillement. Agent d'exécution";
- Certificat de qualification ou d'études de 4e année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

14/06/1996

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 1 E.S.S.T.

CHEMISES ET GILETS

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement:

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de deux étudiants par machine.
Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation.

14/06/1996

DOC. 8 BIS

ANNEXE 4

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 1 E.S.S.T.

CHEMISES ET GILETS

Programme de cours:

Voir feuilles annexe

CHEMISES ET GILETS

PROGRAMME DE REFERENCE.

NOTIONS SPECIFIQUES	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p>d'identifier, d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.</p> <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien:</p> <p>- des MATIERES:</p> <p>* <u>tissus:</u> composition, textures, traitements ou inductions spécifiques aux réalisations</p> <p>* <u>cuirs, daims, synthétiques</u></p> <p>* <u>entoilages, renforts, matelassages</u></p> <p>* <u>accessoires de mercerie:</u></p>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p>en coupe</p> <p>d'appliquer le processus d'utilisation d'un patron de ligne ou de modèle (cfr. bases):</p> <p>- identification, sélection, adaptation</p> <p>- modifications, transformations, adjonction de détails</p> <p>en découpe</p> <p>d'appliquer les principes relatifs:</p> <p>- au placement et à la découpe</p> <p>- de les adapter, de les</p>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p>en préparation</p> <p>d'effectuer les entoilages et les renforcements, les matelassages en fonction des réalisations.</p> <p>en assemblage</p> <p>de maîtriser et adapter tout assemblage aux matières et aux procédés.</p> <p>de réaliser des cols:</p> <p>- classiques (en 2 parties)</p> <p>- à coins cassés</p> <p>- fantaisie, mode ...</p> <p>- ouvert</p> <p>- tricot</p> <p>de réaliser des poignets:</p> <p>- simple</p> <p>- double</p> <p>- fantaisie</p>	<p><u>ETRE CAPABLE:</u></p> <p>de réaliser des vêtements dans la gamme de :</p> <p>- chemises</p> <p>- ville</p> <p>- cérémonie</p> <p>- fantaisie</p> <p>- mode</p> <p>- vacances</p> <p>- sport</p> <p>- polos" Jersey"</p> <p>- gilets</p> <p>- classiques</p> <p>- fantaisie</p> <p>- mode</p> <p>- cardigans</p> <p>- tricot</p> <p>- fantaisie</p> <p>- mode</p>
			<p><u>SELON LES METHODES ET</u></p>

CHEMISES ET GILETS

PROGRAMME DE REFERENCE.

<p>- fils, baleines, renforts cols - boutons pressions - matières de contact - du <u>MATERIEL</u> * maîtrise des machines et attachements P.P., P.S., P.R. * manipulation: - de la presse à balancier - des machines outils spécifiques au découpage, au piquage et au repassage (visite en atelier) Etre capable d'<u>appliquer,</u> <u>adapter, compléter les</u> <u>notions d'ensemble (cfr.</u> <u>bases) concernant les</u> <u>documents, les principes</u> <u>d'O.S.T., les règles</u> <u>d'hygiène, de sécurité,</u> <u>d'ergonomie et les</u> <u>connaissances esthétiques.</u></p>	<p>compléter en fonction des matières et des procédés d'exécution.</p>	<p><u>de réaliser des fentes:</u> - indéchirable - chevesse - fantaisie, mode... <u>de réaliser des boutonnages:</u> - patte -caché - patte " polo" simple double fantaisie <u>de réaliser des poches:</u> - passepoilées - à griffe - gilet - mode ... <u>de monter:</u> - des cols - des parementures - des poignets - des manches rapportées, raglans ... <u>d'apparier les doublures</u> <u>aux vêtements</u></p>
--	--	---

CHEMISES ET GILETS

PROGRAMME DE REFERENCE.

en achèvement

de réaliser des fermetures:

- mode
- pose de fermetures à glissière détachable
- pose d'oeillets, de pressions de contact
- pose de boucles
- boutonnères, boutons...

de réaliser les ceintures

Les techniques d'exécution
DOIVENT faire l'objet
d'apprentissages systéma
ques.
(exercices techniques)

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINES

UNITE 1 E.S.S.T.

CHEMISES ET GILETS

Fixation des capacités terminales:

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable d'exécuter des chemises et des gilets pour homme selon une méthode rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

En particulier, l'évaluation portera notamment sur les capacités de l'étudiant à :

- sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- adapter et transformer, au départ du patron de taille standard, de patron de base, de ligne et de modèle pour les différents types de vêtements repris au programme;
- calculer de manière économique les métrages de tissu;
- découper la matière;
- adapter les vêtements aux mesures et sur corps, au départ de toiles de taille standard.

14/06/1996

ANNEXE 6

HABILLEMENT: TECHNIQUES SPECIFIQUES MASCULINESUNITE 1 E.S.S.T.CHEMISES ET GILETSProfil du chargé de cours:

Enseignant possédant la qualification requise: soit avoir une formation:

- en coupe et gradation pour homme
- en confection pour homme

De plus, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la section, il est souhaitable de donner la priorité à un enseignant possédant de l'expérience utile.